

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
SESSION JUIN 2024

**TRAVAUX PUBLICS (23102)**  
METROPOLE-LA REUNION-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Français - U51	Mardi 18 juin 2024	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mardi 18 juin 2024	14 h - 16 h 30	écrite
Prévention - santé - environnement - U35 Economie-gestion - U34	Mercredi 19 juin 2024 Mercredi 19 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30 14 h - 16 h	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Jeudi 20 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve d'analyse et de préparation - E2 -Prise de connaissance du dossier technique de base (1) -Analyse technique d'un ouvrage --U21	Vendredi 14 juin 2024 Vendredi 14 juin 2024	13 h 30 - 14 h 30 14 h 30 - 17 h 30	lecture écrite (BIM)
Epreuve d'analyse et de préparation- E2 -Gestion quantitative des besoins et des moyens - U22	Jeudi 20 juin 2024	14 h - 16 h (1)	écrite (BIM)
Epreuve d'analyse et de préparation- E2 -Organisation des travaux et suivi de réalisation - U23	Vendredi 21 juin 2024	14 h - 17 h (1)	écrite (BIM)
(1) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier soit E1/U21 soit E2/U22 soit E2 /U23 pour analyser le dossier technique, support de ces trois sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.			
Langue vivante A* - U4	Mardi 11 juin 2024	14 h - 15 h 10 minutes	écrite orale
Epreuve scientifique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12	Du lundi 27 mai au vendredi 7 juin 2024	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Chef d'œuvre	A l'initiative des académies	Durée globale : 15 minutes (5 min de présentation 10 min de questions)	orale
Présentation d'un dossier d'activité - U31		Durée : 20 minutes	orale
Implantation, réalisation, contrôle - U32		Durée : 12 h	pratique
Mise en œuvre et contrôle - U33		Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative de langue vivante** - UF1		Durée : 20 minutes ***	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7			pratique

\* La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

\*\* La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

\*\*\* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

**Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.**